



COLLECTE DES SITUATIONS ANNUELLES DES VEHICULES DE TITRISATION

(Dans le cas d'un fonds à compartiments, veuillez utiliser un formulaire par compartiment).

Dénomination de la société de gestion	
Dénomination du produit	
Dénomination du compartiment (s'il s'agit d'un fonds à compartiments)	
Code ISIN	
Type de produits	
Actif net du fonds (ou du compartiment) au 31/12/2020 (en K€)	
Cet actif a-t-il fait l'objet d'une attestation du commissaire aux comptes ?	Oui Non
Le véhicule de titrisation a-t-il émis plusieurs catégories de parts/actions/obligations ? si oui, combien ?	
Emissions totales du véhicule de titrisation, ou du compartiment, au titre de l'exercice 2020 (en K€)	
Est-ce que le véhicule de titrisation ou le compartiment du véhicule de titrisation a fait l'objet d'une offre au public, au titre de l'année 2020 ? (si oui, veuillez indiquer pour quel montant en K€)	Oui Non
Est-ce que le véhicule de titrisation a fait coter ses parts/actions/obligations sur un marché réglementé ?	
Place de cotation	
Date de visa initial ou date du dernier visa délivré (././....)	
Le véhicule de titrisation a-t-il bénéficié d'une commercialisation active ou bien d'un placement privé ?	
Veuillez indiquer les types de créances composant l'actif du véhicule de titrisation, ou du compartiment	
Est-ce que la société de gestion a recours de manière passive à des IFT pour la gestion du véhicule de titrisation ou du compartiment ? (au sens du II de l'article 331-9 du règlement général de l'AMF)	
L'organisme de titrisation est-il concerné par le nouveau régime dépositaire mentionné aux articles L.214-175-2 à L.274-175-8 du Code monétaire et financier ?	Oui Non

COLLECTE DES SITUATIONS ANNUELLES DES VEHICULES DE TITRISATION

Est-ce que la société de gestion a recours de manière <u>active</u> à des IFT pour la gestion du véhicule de titrisation ou du compartiment ? <i>(au sens du II de l'article 331-9 du règlement général de l'AMF)</i>	
Quel type d'instruments financiers le véhicule de titrisation a-t-il émis ?	
Quelle est la valeur nominale unitaire des titres émis ?	
Quelle est la durée de vie finale légale ?	
Quelle est la maturité envisagée ?	
S'agit-il d'un nouveau véhicule de titrisation, d'un rechargement ou d'une réémission ?	
Quel est le nom du cédant ? <i>(si plusieurs, indiquez les noms respectifs)</i>	
Dépositaire	
Arrangeur	
Investment advisor <i>(si oui indiquez le nom)</i>	
Les titres émis ont-ils fait l'objet d'une ou plusieurs notations ? <i>(si oui, quelles ont été les notations obtenues ?)</i>	
Est-ce que le véhicule de titrisation est exposé à un risque assurance ? <i>(art. 214-49-13 du Comofi)</i>	
Conservez-vous (directement ou indirectement) à une partie des actifs gérés ?	
Respectez-vous des obligations d'information en plus de celles imposés par les caractéristiques du produit ? <i>(pratique de place)</i>	
Comment gérez-vous l'information privilégiée s'agissant de titres côtés ?	
Cet OT est-il soumis aux obligations du règlement (UE) n° 2017/2402 du Parlement et du Conseil du 12 décembre 2017	
Cet OT est-il une « titrisation » au sens de l'article 2 du règlement (UE) N° 2017/2402 du Parlement et du Conseil du 12 décembre 2017	